



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ATLANTA

Buckhead Tower at Lenox Square,
3399 Peachtree Road NE, Suite 500
Atlanta, GA 30326

Le 3 mai 2016

Téléphone : (404) 495 1660

Objet : PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION AIDE A LA SCOLARITE – CAMPAGNE 2016/2017

La séance plénière du Conseil consulaire s'est tenue le 03 mai 2016 à l'adresse suivante :

Consulat Général de France
Buckhead Tower at Lenox Square
3399 Peachtree Road NE, Suite 500
Atlanta, GA 30326

▪ **Participants :**

Etaient présents :

Membres de droit :

- M. Denis BARBET, Consul général, Président du Conseil consulaire ;
- M. Dominique LEMOINE, Conseiller consulaire,
- Mme Michèle OLIVERES-ALAIN, Conseillère consulaire,
- Mme Elisabeth MARCHAL, Conseillère consulaire.

Membres désignés :

- M. Nicolas BRINDEL, Représentant établissement d'enseignement, Directeur de l'Ecole Française Bilingue de Greenville (Caroline du Sud) ;
- M. Serge PETITPRE, Représentant établissement d'enseignement, Directeur adjoint de la section française de l'Ecole Internationale d'Atlanta (Atlanta International School - AIS) ;
- Mme Soraya ROUCHDI, Représentant établissement d'enseignement, Directrice de l'établissement « Little Da Vinci International School ».
- M. Alexandre DURAND, Attaché de coopération et d'action culturelle,
- M. Frédéric MOT, Représentant d'associations de Français à l'étranger, représentant ADFE
- Mme Hermine MORRELL, Représentant des parents d'élèves, Association des parents d'élèves (AIS)

Experts :

- Mme Véronique PRET, Vice-consule et chef de chancellerie ;
- Mme Camille GRANT, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires.

Etait absente :

- Mme Leila MESDOUR, Représentant d'associations de Français à l'étranger, représentante UFE

Ont été mis à disposition des membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour
- Liste des Fiches Familles
- Instruction générale
- Télégramme de cadrage
- Grille des Tarifs scolaires pour l'année

Première partie avant examen des dossiers individuels

▪ **Bilan de la Commission nationale pour la campagne 2015/2016 :**

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), après avis de la Commission nationale, a entériné les propositions de la 1^{ère} et 2^{nde} CCB.

Le conseil consulaire en formation aide à la scolarité a donc examiné 18 demandes et a présenté favorablement 11 demandes et formulé 7 propositions au rejet. Le montant des bourses qui leur ont été accordé s'élève à 67 811 € (soit \$ 89.357 au taux de chancellerie de 0,76 au 16 septembre 2014).

▪ **Présentation de la nouvelle campagne scolaire 2016/2017**

L'enveloppe de référence pour la période 1 de la campagne 2016/2017 s'élève à 73 164 € (soit \$ 82 206.74 au taux de chancellerie de 0,89 au 16 septembre 2015).

▪ **Détermination du barème :**

- Patrimoine immobilier et mobilier :

Les seuils d'exclusion pour l'année scolaire 2016/2017 sont les mêmes que l'année précédente. Le seuil d'exclusion en matière de patrimoine mobilier reste ainsi fixé à 100 000 € et le seuil d'exclusion pour patrimoine immobilier à 200 000 € de valeur acquise.

- Frais de scolarité :

Pour l'année scolaire 2016/2017, les tarifs scolaires ont légèrement augmentés pour certains établissements :

L'Ecole Little Da Vinci International School augmentent ses tarifs de 13,64 % entre 2016 et 2017. A savoir de 47,59 % pour la petite section de maternelle, de 31,58 % pour la moyenne section de maternelle et de 6,20 % pour la grande section de maternelle (Inflation de 1,4 %).

L'Ecole Internationale d'Atlanta est en augmentation de 5,45 % pour l'année scolaire 2016/2017. A savoir de 2,97 % pour les droits de demi-pension et de 3 % pour les droits de scolarité annuels.

L'Ecole Française Bilingue de Greenville est en augmentation de 5,09 % pour l'année scolaire 2016/2017 (moyenne calculée sur la base d'une augmentation de 12 % des frais de demi-pension, et d'une augmentation de 1 à 2 % pour les droits de scolarité annuels).

Compte tenu du contexte défavorable lié à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger a demandé à ce poste de plafonner les tarifs au niveau de ceux plafonnés pour l'année scolaire 2015/2016 revalorisés de l'inflation (+1,4%).

Examen des dossiers

Le Conseil consulaire a étudié 16 dossiers, se composant de 4 nouvelles demandes et de 12 renouvellements. 11 dossiers ont été proposés à l'accord et 5 au rejet. Elles seront examinées par l'AEFE en Commission nationale.